



ADHESION 2021/2022 RENOUVELLEMENT

Coût annuel de la cotisation 2021/2022 : 10 € « par personne »

Je joins au coupon-réponse ci-dessous :

- Un **CHEQUE** de 10 € à l'ordre des **GODILLOTS DE VILABON**,
- Un certificat médical vous autorisant à la pratique de la petite ou moyenne randonnée pour celle ou celui qui ne l'a pas fourni à ce jour (ce certificat est valable 3 ans)

A déposer dans la boîte aux lettres de Françoise WISNIEWSKI, 49 rue Desgroux, 60000 BEAUVAIS ou à remettre le dimanche matin lors d'une randonnée.



ADHESION 2021/2022 - RENOUELEMENT

Nom et prénom : _____ X 10 €

Nom et prénom : _____ X 10 €

En cas de modification de vos coordonnées, merci de nous les communiquer ci-dessous :

Date _____

Signature :